

CATALOGUE DE FORMATION



ACADÉMIE DE
LA CITOYENNETÉ

SOMMAIRE

ACADÉMIE DE LA CITOYENNETÉ	3
LES CYCLES DE FORMATIONS	4
ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE LA FRANCE 1	5
ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE LA FRANCE 2	6
LA SÉPARATION DES POUVOIRS EN FRANCE	7
LA FABRIQUE DE LA LOI	8
L'EUROPE ET LA FRANCE	9
LE SERVICE PUBLIC	10
LA PROTECTION SOCIALE	11
LES RECETTES PUBLIQUES EN FRANCE	12
LA LAÏCITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL	13
NOUS CONTACTER	14

ACADÉMIE DE LA CITOYENNETÉ

Le **savoir** et le **civisme** sont des piliers indispensables à la vie dans la société, comme ils le sont dans la vie de l'entreprise. A l'Académie de la Citoyenneté nous pensons qu'un citoyen éclairé, informé du milieu dans lequel il vit, et aussi un salarié plus soucieux de son cadre de travail, des personnes qui l'entourent et de son rôle social dans l'entreprise, au service du bien-être de tous. Pour votre entreprise, l'enjeu est de promouvoir les grands principes démocratiques et républicains de liberté, d'égalité et de fraternité qui sont tout aussi indispensables à l'accomplissement des missions de vos collaborateurs.

L'ACADÉMIE EN 3 ÉLÉMENTS

Le temple :
signe de la connaissance, il est aussi le signe du savoir qui se construit sur des bases solides pour s'élever vers les hauteurs



Les lauriers :
signe d'excellence de nos formations

Le livre :
signe de la pédagogie et de l'ouverture au monde de nos formateurs

EXPERTISE ET PÉDAGOGIE SONT NOS POINTS FORTS !

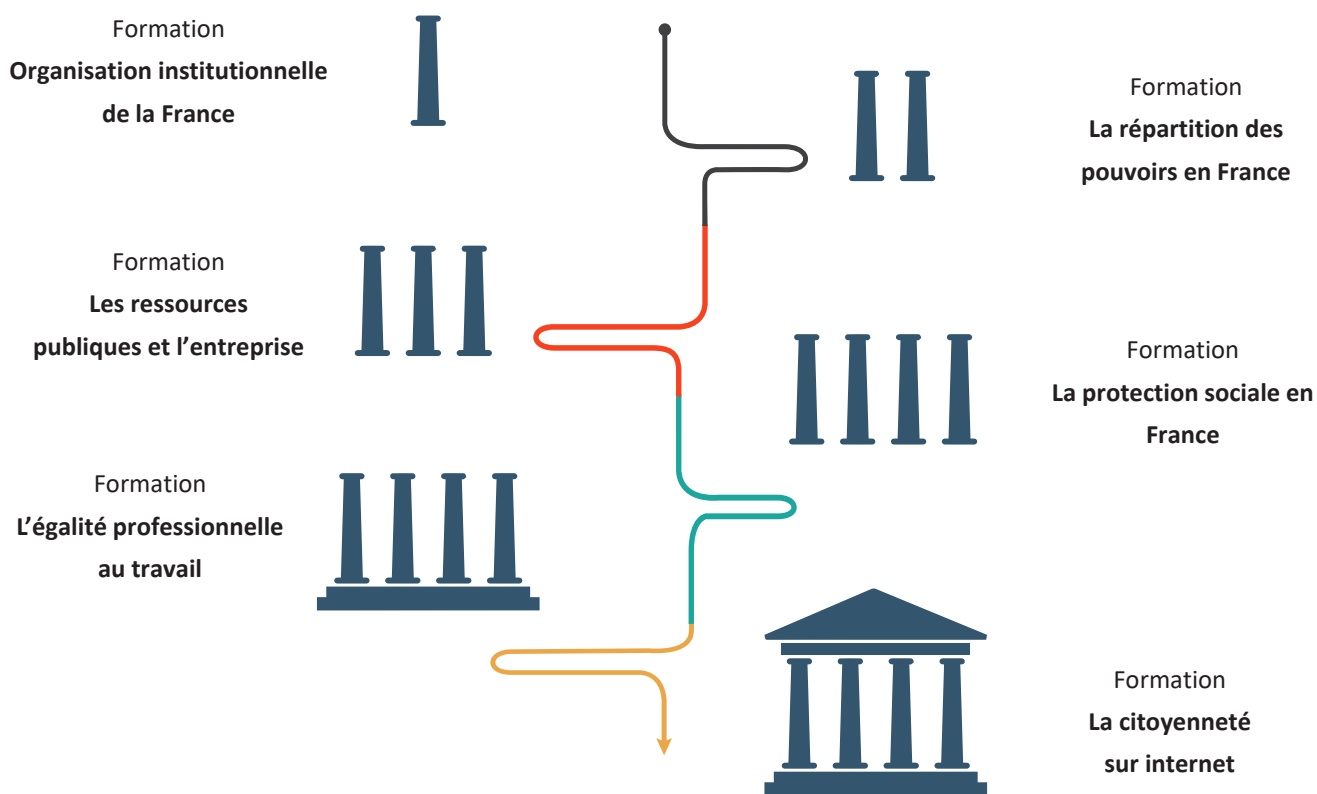
Nos formations sont validées par un **conseil scientifique** d'experts venant tant du monde universitaire et ayant une bonne connaissance du fonctionnement d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale. Elles sont ensuite délivrées par des formateurs ayant une compétence reconnue par un cursus universitaire d'excellence et une expérience professionnelle solide. Chacun de nos cycles de formations se voudra ludique et accessible à tous les niveaux, sans prérequis indispensables.

NOS CYCLES DE FORMATION

L'Académie de la Citoyenneté vous propose de mettre en œuvre au sein de votre entreprise un ***cycle de formation progressif, cohérent et adapté*** à votre structure en abordant les fondamentaux du savoir utile à un citoyen !

En composant le cycle avec vous, nous avons pour objectif de former les participants aux fondamentaux du fonctionnement démocratique, institutionnel et social de notre pays tout en répondant à vos attentes et à vos besoins.

UN CYCLE SE COMPOSE DE 4 À 6 MODULES PARMIS UNE DOUZAINES DE THÉMATIQUES POUR COUVRIR ENVIRON 3 JOURNÉES DE FORMATION. La douzaine de formation permet de balayer différentes thématiques entourant la notion de citoyenneté et permet d'aborder les fondamentaux de la vie institutionnelle de notre pays.



UNE EVALUATION EN TROIS TEMPS

Quelques jours avant la formation, nous soumettons aux participants un petit questionnaire en ligne, accompagné de la plaquette de formation, afin d'évaluer le niveau des futurs participants et de définir les points sur lesquels accentuer notre formation.

À la fin de la formation, nous validons les acquis à l'aide d'un quizz pédagogique et d'un débriefing en groupe.

Dans les jours qui suivent les participants reçoivent également un questionnaire de satisfaction, afin de garantir une qualité de la formation et de toujours répondre au mieux au besoin de ceux qui nous font confiance.

MODULE 1

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE LA FRANCE

Objectifs

COMPRENDRE LA STRUCTURATION POLITIQUE ET IDENTIFIER LES DIFFÉRENTS ACTEURS INSTITUTIONNELS DE NOTRE PAYS.

ENSEIGNEMENTS DISTANCIEL ou PRÉSENTIEL	NIVEAU FONDAMENTAUX (adaptable par nos formateurs)	OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none">• IDENTIFIER LES ACTEURS INSTITUTIONNELS EN FRANCE• COMPRENDRE LE DÉCOUPAGE TERRITORIAL• APPRÉHENDER LES COMPÉTENCES PROPRES DE CHAQUE COLLECTIVITÉ	TARIFS <ul style="list-style-type: none">• En inter : sur devis• En intra : sur devis
DURÉE une demi-journée (4 heures)	PRÉREQUIS AUCUN		

LES ENJEUX

Le fonctionnement institutionnel de notre pays n'est pas toujours bien connu par les citoyens. État, Régions, Départements, Métropoles et Communautés de communes, et Municipalités, sont autant d'échelons du paysage institutionnel national. Appréhender cette architecture est d'une importance fondamentale qui permettra de comprendre la répartition des compétences entre ces différents acteurs. Au-delà de leurs compétences, il s'agira de faire connaître la manière dont sont désignées les assemblées délibératives de ces institutions.

Les formateurs de l'Académie de la Citoyenneté abordent l'ensemble des éléments fondamentaux avec pédagogie. Par une approche ludique, nous transmettons les savoirs utiles aux citoyens!

Pour une entreprise, permettre à ses collaborateurs de comprendre le paysage institutionnel de notre pays, c'est contribuer à renforcer le lien entre les citoyens et leurs institutions et à placer chacun des participants dans une relation apaisée avec un environnement parfois complexe.

LES POINTS FORTS

- Une approche qualitative des sujets qui touchent chacun dans sa vie quotidienne de citoyen
- L'engagement de votre entreprise/collectivité en matière de lien social en conformité avec la responsabilité sociale des acteurs privés/publics
- La mise en place de méthode et d'outils pédagogiques de qualité au service d'un apprentissage progressif et adapté à tous les niveaux
- Une évaluation de nos formateurs et de nos formations
- La mise à disposition d'une plaquette de formation et, à l'issue, d'une banque de ressources clefs

MODULE 2

ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE LA FRANCE II

Objectifs

EN COMPLÉMENT DU PREMIER MODULE, CETTE FORMATION VISE À APPROFONDIR LES CONNAISSANCES SUR DES POINTS PLUS PRÉCIS DES INSTITUTIONS DE NOTRE PAYS : GESTION ADMINISTRATIVE, RELATIONS FINANCIÈRES, COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES.

ENSEIGNEMENTS DISTANCIEL ou PRÉSENTIEL	NIVEAU FONDAMENTAUX (adaptable par nos formateurs)	OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none">▪ COMPRENDRE LE FONCTIONNEMENT DES INSTITUTIONS▪ APPRÉHENDER LES MODES DE FINANCEMENTS▪ APPROFONDIR LES COMPÉTENCES DE CHAQUE COLLECTIVITÉ	TARIFS <ul style="list-style-type: none">▪ En inter : sur devis▪ En intra : sur devis
DURÉE une demi-journée (4 heures)	PRÉREQUIS Module ORGANISATION INSTITUTIONNELLE DE LA FRANCE		

LES ENJEUX

Après avoir posé les bases du fonctionnement institutionnel de notre pays au cours du premier module, les formateurs de l'Académie travailleront avec les participants afin d'approfondir différents éléments.

L'enjeu est de mieux se repérer dans l'environnement institutionnel et dans ce que nous avons pour habitude de nommer le « mille-feuille administratif » en abordant aussi bien les compétences plus particulières de certaines collectivités, que leurs organisations administratives et financières, ainsi que les modalités électives.

Comprendre les enjeux et les discussions qui intéressent directement les citoyens passe nécessairement par une connaissance du paysage institutionnel qui les entoure. Notre démarche, si elle aborde la structuration politique de notre pays, reste toujours attachée à respecter les points de vue et à favoriser la discussion, démarche tout aussi utile aux bonnes relations dans la société démocratique qu'au sein de votre entreprise.

LES POINTS FORTS

- Une approche qualitative des sujets qui touchent chacun dans sa vie quotidienne de citoyen
- L'engagement de votre entreprise/collectivité en matière de lien social en conformité avec la responsabilité sociale des acteurs privés/publics
- La mise en place de méthode et d'outils pédagogiques de qualité au service d'un apprentissage progressif et adapté à tous les niveaux
- Une évaluation de nos formateurs et de nos formations
- La mise à disposition d'une plaquette de formation et, à l'issue, d'une banque de ressources clefs

MODULE 3

LA SÉPARATION DES POUVOIRS EN FRANCE

Objectifs

LA SÉPARATION DES POUVOIRS EST LE PRINCIPE PREMIER DU FONCTIONNEMENT DÉMOCRATIQUE QUI DISTINGUE LES POUVOIRS LÉGISLATIF, EXÉCUTIF ET JUDICIAIRE.

ENSEIGNEMENTS DISTANCIEL ou PRÉSENTIEL	NIVEAU FONDAMENTAUX (adaptable par nos formateurs)	OBJECTIFS ▪ SAVOIR CE QU'EST LA SÉPARATION DES POUVOIRS ▪ CONNAÎTRE LES ORGANES EXÉCUTIFS, LÉGISLATIFS ET JUDICIAIRES ▪ APPROCHER LA COMPLEXITÉ DES RELATIONS	TARIFS ▪ En inter : sur devis ▪ En intra : sur devis
DURÉE une demi-journée (4 heures)	PRÉREQUIS AUCUN		

LES ENJEUX

La citoyenneté en France est indivisible de la démocratie. Or, la démocratie n'est pas seulement la possibilité pour les citoyens de s'exprimer par le vote. C'est aussi la préservation d'un certain nombre de droits qui ne vont pas sans certains devoirs. **Le fondement des droits et devoirs du citoyen et la garantie de leurs respects résident dans le principe de séparation des pouvoirs entre le législatif, l'exécutif et le judiciaire. Pour les participants, comprendre cet élément fondamental est d'une nécessité pour apprécier la façon dont se répartissent les pouvoirs dans notre pays.**

Les formateurs de l'Académie de la Citoyenneté, aborderont la relation entre pouvoir législatif, pouvoir exécutif et pouvoir judiciaire de manière ludique afin d'aborder avec les participants l'importance de l'équilibre entre les pouvoirs comme préservation des droits des citoyens. D'une manière plus générale, il sera l'occasion d'étudier la manière dont une loi est adoptée, comment elle est appliquée et comment elle est sanctionnée. C'est bien les notions de droits et de devoirs qui seront au cœur de notre approche.

LES POINTS FORTS

- Comprendre les fondements de la citoyenneté
- Une approche qualitative des sujets qui touchent chacun dans sa vie quotidienne de citoyen
- L'engagement de votre entreprise en matière de lien social en conformité avec les exigences de responsabilité sociétale
- La mise en place de méthode et d'outils pédagogiques de qualité au service d'un apprentissage progressif et adapté à tous les niveaux
- Une évaluation de nos formateurs et de nos formations
- La mise à disposition d'une plaquette de formation et, à l'issue, d'une banque de ressources clefs

MODULE 4

LA FABRIQUE DE LA LOI

Objectifs

LA LOI, EXPRESSION DE LA VOLONTÉ GÉNÉRALE, EST LA SOURCE DES OBLIGATIONS JURIDIQUES DES CITOYENS. CONNAÎTRE SON PROCESSUS D'ADOPTION EST UNE ÉTAPE INDISPENSBALE D'UNE DÉMARCHE DE CITOYENNETÉ.

ENSEIGNEMENTS DISTANCIEL ou PRÉSENTIEL	NIVEAU FONDAMENTAUX (adaptable par nos formateurs)	OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none">• CONNAÎTRE LES ACTEURS DE LA PROCÉDURE LÉGISLATIVE• COMPRENDRE LE PROCESSUS LÉGISLATIF• PARTICIPER À UNE SIMULATION LÉGISLATIVE	TARIFS <ul style="list-style-type: none">• En inter : sur devis• En intra : sur devis
DURÉE une demi-journée (4 heures)	PRÉREQUIS Module 3 SÉPARATION DES POUVOIRS		

LES ENJEUX

La loi est ce qui régit quotidiennement la vie des citoyens, que ce soit dans leur relations sociales, commerciales, patrimoniales et même maritales. La loi est partout, et de plus en plus présente. Pourtant comprendre comment un texte devient loi et encadre nos vies n'est pas chose aisée.

Par une approche ludique autour d'une simulation législative, les participants seront amenés à se placer dans la peau du législateur afin de mieux comprendre le travail législatif et le processus qui fait passer un texte de l'expression d'un simple souhait à une loi expression de la volonté générale. Comprendre le processus législatif permet en outre de mieux connaître le rôle des assemblées parlementaires et des acteurs institutionnels qui interviennent au cours de l'adoption des lois, notamment le Conseil constitutionnel.

LES POINTS FORTS

- L'approche par la simulation du processus législatif : une démarche reconnue et éprouvée
- Une meilleure compréhension au service d'une meilleure intégration dans la cité
- La mise en place de méthode et d'outils pédagogiques de qualité au service d'un apprentissage progressif et adapté à tous les niveaux
- Une évaluation de nos formateurs et de nos formations
- La mise à disposition d'une plaquette de formation et, à l'issue, d'une banque de ressources clefs

MODULE 5

L'EUROPE ET LA FRANCE

Objectifs

SE PENCHER SUR LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE EST UNE ÉTAPE INDISPENSABLE DANS LA FORMATION INSTITUTIONNELLE DES CITOYENS. MIEUX LA COMPRENDRE POUR ÉVITER LA DÉSINFORMATION QUI L'ENTOURE PARFOIS : TEL EST L'OBJECTIF.

ENSEIGNEMENTS DISTANCIEL ou PRÉSENTIEL	NIVEAU FONDAMENTAUX (adaptable par nos formateurs)	OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none">• CONNAÎTRE LES ORIGINES DE L'UE• COMPRENDRE LES RELATIONS INSTITUTIONNELLES ENTRE LES ÉTATS ET L'UNION• CONNAÎTRE LES DIFFÉRENTES INSTANCES EUROPÉENNES	TARIFS <ul style="list-style-type: none">• En inter : sur devis• En intra : sur devis
DURÉE une demi-journée (4 heures)	PRÉREQUIS AUCUN		

LES ENJEUX

La construction européenne est le grand chantier démocratique et institutionnel du XXe siècle. Il reste un bien précieux à préserver. L'Union européenne joue un rôle central dans l'agencement juridique de notre pays ! **Souvent décriée, parfois fantasmée, son rôle et son fonctionnement restent encore obscurs pour de nombreux citoyens. Or, très peu d'entreprises aujourd'hui ne s'inscrivent pas dans le cadre européen, soit directement par le commerce au sein de l'Union, soit indirectement par des contraintes juridiques.**

L'Académie de la Citoyenneté a pour objectif de rappeler les origines de la construction européenne puis de présenter le rôle que tient l'Union européenne dans la construction juridique de notre pays. Au cours de ce module seront également abordés les relations que les États entretiennent avec l'Union, ainsi que le fonctionnement des instances européennes qui représentent les États et les citoyens européens.

LES POINTS FORTS

- Appréhender le sujet complexe de l'Union à l'aide de formateurs expérimentés
- L'engagement de votre entreprise/collectivité en matière de lien social en conformité avec la responsabilité sociale des acteurs privés/publics
- La mise en place de méthode et d'outils pédagogiques de qualité au service d'un apprentissage progressif et adapté à tous les niveaux
- Une évaluation de nos formateurs et de nos formations
- La mise à disposition d'une plaquette de formation et, à l'issue, d'une banque de ressources clefs

MODULE 6

LE SERVICE PUBLIC : UNE SPÉCIFICITÉ DE FRANÇAISE

Objectifs

QU'EST-CE QUE LE SERVICE PUBLIC ? CETTE QUESTION EST AU CŒUR DE L'IDÉE RÉPUBLICAINE DE NOTRE PAYS ET SUSCITE TOUJOURS UN VIF ATTACHEMENT.

ENSEIGNEMENTS DISTANCIEL ou PRÉSENTIEL	NIVEAU FONDAMENTAUX (adaptable par nos formateurs)	OBJECTIFS • CONNAÎTRE L'ORIGINE DU TERME SERVICE PUBLIC • COMPRENDRE LES ENJEUX LIÉS À CETTE NOTION • APPRÉHENDER LES DIFFÉRENTES ACTIVITÉS QUI RELÈVENT DE CE SERVICE PUBLIC	TARIFS • En inter : sur devis • En intra : sur devis
DURÉE une demi-journée (4 heures)	PRÉREQUIS AUCUN		

LES ENJEUX

La notion de service public est une spécificité française qui fait l'objet d'un attachement certain et d'une interrogation régulière quant aux missions qu'elle recouvre. Pour chaque citoyen, disposer de connaissances sur les fondements et les missions du service public est la possibilité pour lui de porter une réflexion sur son devenir.

La notion de service public n'est pas exclusive des personnes publiques : au contraire nombreuses sont les entreprises privées à assurer une mission de service public. Pour une collectivité, présenter à ses agents le lien étroit entre service public, République et démocratie est d'abord un moyen de renforcer l'implication de ses agents dans leurs missions quotidiennes.

Nos formateurs aborderont cette notion avec un souci aigu de la pédagogie et en adaptant la formation aux niveaux des participants, afin d'assurer un apprentissage des fondamentaux progressif. L'objectif sera donc de donner des clefs de compréhension et de susciter la curiosité sur une notion qui est central dans les réflexions politiques actuelles.

LES POINTS FORTS

- Délimiter une notion centrale de notre culture politique et juridique
- L'engagement de votre entreprise/collectivité en matière de lien social en conformité avec la responsabilité sociale des acteurs privés/publics
- La mise en place de méthode et d'outils pédagogiques de qualité au service d'un apprentissage progressif et adapté à tous les niveaux
- Une évaluation de nos formateurs et de nos formations
- La mise à disposition d'une plaquette de formation et, à l'issue, d'une banque de ressources clefs

MODULE 7

LA PROTECTION SOCIALE

Objectifs

LA PROTECTION SOCIALE COMME ENSEMBLE DE MÉCANISMES DE SOLIDARITÉ VISANT À PRÉSERVER LES TRAVAILLEURS ET PLUS LARGEMENT LES INDIVIDUS DES ALÉAS DE LA VIE EST SOUVENT MÉCONNUE DANS SON FONCTIONNEMENT.

ENSEIGNEMENTS DISTANCIEL ou PRÉSENTIEL	NIVEAU FONDAMENTAUX (adaptable par nos formateurs)	OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none">• CONNAÎTRE LA PHILOSOPHIE DE LA PROTECTION SOCIALE• DISTINGUER LES DIFFÉRENTS RISQUES ET ACTEURS DE LA PROTECTION SOCIALES• COMPRENDRE LES MODES DE FINANCEMENT	TARIFS <ul style="list-style-type: none">• En inter : sur devis• En intra : sur devis
DURÉE une demi-journée (4 heures)	PRÉREQUIS AUCUN		

LES ENJEUX

La protection sociale telle que nous la connaissons en France, principalement soutenue par la Sécurité sociale, trouve ses fondements dans l'immédiat après-guerre. Philosophiquement élaborée pierre après pierre au cours des années antérieures, c'est en 1945 que la Sécurité sociale voit le jour en France.

Comprendre le fonctionnement, les mécanismes et le financement des différentes structures de la protection sociale en France et les liens avec les acteurs privés tels que les entreprises sont des enjeux fondamentaux pour vos collaborateurs. Système de solidarité financé par l'impôt et les cotisations sociales, chaque citoyen est à la fois contributeur direct et potentiel bénéficiaire. Souvent au centre de discussion sur sa pérennité, se former sur la protection sociale française permet une meilleure lisibilité pour les citoyens de l'inscription du travailleur et de l'entreprise dans le système social français.

LES POINTS FORTS

- La protection sociale est au cœur des obligations qui encadre le fonctionnement d'une entreprise
- L'engagement de votre entreprise/collectivité en matière de lien social en conformité avec la responsabilité sociale des acteurs privés/publics
- La mise en place de méthode et d'outils pédagogiques de qualité au service d'un apprentissage progressif et adapté à tous les niveaux
- Une évaluation de nos formateurs et de nos formations
- La mise à disposition d'une plaquette de formation et, à l'issue, d'une banque de ressources clefs

MODULE 8

LES RECETTES PUBLIQUES EN FRANCE

Objectifs

LES INSTITUTIONS PUBLIQUES DE NOTRE PAYS DOIVENT ÊTRE FINANCÉES. COMPRENDRE COMMENT SE STRUCTURENT ET FONCTIONNENT LE FINANCEMENT PUBLIC EST UNE ÉTAPE INDISPENSABLE D'UN PARCOURS CITOYEN.

ENSEIGNEMENTS DISTANCIEL ou PRÉSENTIEL	NIVEAU FONDAMENTAUX (adaptable par nos formateurs)	OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none">• DISTINGUER LES GRANDES CATÉGORIES DE RESSOURCES PUBLIQUES• IDENTIFIER LEURS PRINCIPAUX USAGES• FAIRE UN FOCUS SUR LES PRÉLÈVEMENTS DES ENTREPRISES SUR LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS	TARIFS <ul style="list-style-type: none">• En inter : sur devis• En intra : sur devis
DURÉE une demi-journée (4 heures)	PRÉREQUIS AUCUN		

LES ENJEUX

Citoyen, entreprise, consommateurs, foyers fiscaux, nous sommes tous des contributeurs des finances publiques. L'ensemble des prélèvements obligatoires financent ainsi soit le budget de l'État ou des collectivités territoriales, soit le budget des organismes assurant la protection sociale.

Comprendre comment cela fonctionne, distinguer les grandes masses budgétaires, ou encore identifier les modes de répartition des dépenses de l'État est un enjeu pour chaque citoyen dès lors qu'il contribue inévitablement aux ressources publiques.

Cette formation pourra également être l'occasion de présenter plus spécifiquement les prélèvements obligatoires dus par les entreprises, permettant à l'ensemble des participants de mieux saisir les contraintes qui peuvent encadrer l'activité d'une entreprise.

LES POINTS FORTS

- La fiscalité : un sujet complexe abordé de façon ludique
- La possibilité pour votre entreprise de présenter certaines contraintes du fonctionnement interne
- La mise en place de méthode et d'outils pédagogiques de qualité au service d'un apprentissage progressif et adapté à tous les niveaux
- Une évaluation de nos formateurs et de nos formations
- La mise à disposition d'une plaquette de formation et, à l'issue, d'une banque de ressources clefs

MODULE 9

LA LAÏCITÉ SUR LE LIEU DE TRAVAIL

Objectifs

LE PRINCIPE DE LAÏCITÉ, PRINCIPE PROTECTEUR SPÉCIFIQUE DU DROIT FRANÇAIS EST SOUVENT MÉCONNU QUANT À SON APPLICATION SUR LE LIEU DE TRAVAIL. CETTE FORMATION EST L'OCCASION DE RAPPELER SA PHILOSOPHIE ET SON CADRE JURIDIQUE.

ENSEIGNEMENTS DISTANCIEL ou PRÉSENTIEL	NIVEAU FONDAMENTAUX (adaptable par nos formateurs)	OBJECTIFS <ul style="list-style-type: none">• PRÉSENTER LE PRINCIPE DE LAÏCITÉ• IDENTIFIER SON CADRE JURIDIQUE• CONNAÎTRE LES DÉCLINAISONS SELON LES LIEUX DE TRAVAIL ET LES DROITS DU PERSONNEL	TARIFS <ul style="list-style-type: none">• En inter : sur devis• En intra : sur devis
DURÉE une demi-journée (4 heures)	PRÉREQUIS AUCUN		

LES ENJEUX

Le principe de laïcité est considéré comme le corollaire de la devise républicaine de liberté, d'égalité et de fraternité. Il est source de nombreuses discussions et demeure une spécificité française dont l'importance est parfois méconnue.

Au-delà de la philosophie et de l'origine de ce principe, cette formation, dispensée par des spécialistes de la question, aura pour but de rappeler les règles qui s'appliquent en la matière au sein des entreprises.

Il conviendra à cette occasion de présenter les différents cas possibles, selon le type d'emplois assurés, de même que les restrictions qui peuvent s'appliquer selon les buts recherchés par l'employeur.

LES POINTS FORTS

- Un sujet abordé avec pédagogie
- La possibilité pour votre entreprise de promouvoir un principe républicain parfois dévoyé
- La mise en place de méthode et d'outils pédagogiques de qualité au service d'un apprentissage progressif et adapté à tous les niveaux
- Une évaluation de nos formateurs et de nos formations
- La mise à disposition d'une plaquette de formation et, à l'issue, d'une banque de ressources clefs

NOUS CONTACTER

Une question ? Un devis ?

N'hésitez pas à venir visiter notre site internet ou à nous écrire ...



www.institutarkheia.com



contact@institutarkheia.fr

**INSTITUT
ARKHEIA**

SARL Institut Arkheia au capital de 1.000 euros - RCS 919 010 363
Organisme de formation n° 93 13 20602 13 - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État
20 boulevard Émile Sicard - 13008 MARSEILLE